



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : television

Question écrite n° 14694

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, sur les mauvaises conditions de reception du deuxieme canal de RFO-Reunion dans certaines zones de ce departement d'Outre-mer. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions techniques qu'elle envisage de prendre afin d'assurer une couverture totale de l'ile conformement aux missions devolues au service public de l'audiovisuel.

Texte de la réponse

Reponse. - La societe RFO a prevu, dans l'ile de la Reunion, de developper son deuxieme reseau de television, qui a demarre en 1984, de maniere a atteindre progressivement une couverture similaire a celle du premier reseau. A l'heure actuelle, dix-sept sites sur vingt-six sont deja equipes d'un emetteur et diffusent le second canal. Sur les neuf sites restant, sept ont ete prevus en equipement au titre du budget 1989 de TDF qui assure la diffusion des programmes de RFO Les emetteurs correspondant sont commandes mais non encore livres ; leur installation est prevue vers la fin de l'annee. Au debut de l'annee 1990, il ne restera donc plus que deux sites non equipes (Saint-Bernard et Montauban). Des etudes sont actuellement en cours pour examiner a quelles conditions financieres il pourrait etre envisage de les programmer pour le prochain exercice budgetaire.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14694

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2740